Trace ton chemin vers l'école Marie-Victorin (Longueuil)

Lorsque je me déplace à pied...

- Je marche sur le trottoir, mais s'il n'y en a pas, je marche en bordure de rue face à la circulation pour voir venir les voitures.
- Je traverse les rues aux intersections et aux passages pour piétons sans courir : je regarde à gauche, à droite, à gauche.
- Avant de m'engager, je m'assure d'absence de danger.
- Pour m'assurer d'être vu, je regarde et je garde un contact visuel avec les conducteurs.
- J'attends le brigadier avant de traverser l'intersection.
- Surtout, je respecte toujours la signalisation !

Lorsque je me déplace à vélo...

- Je porte mon casque ainsi que des vêtements visibles en tout temps.
- Je circule sur les pistes cyclables ou en bordure de la rue dans le même sens que les voitures.
- Je signale mes intentions quand je tourne, je traverse une rue ou que je m'arrête.
- En présence de brigadier, je descends de mon vélo à l'intersection.

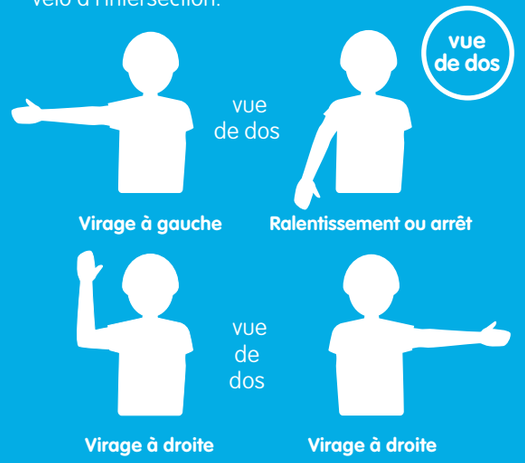

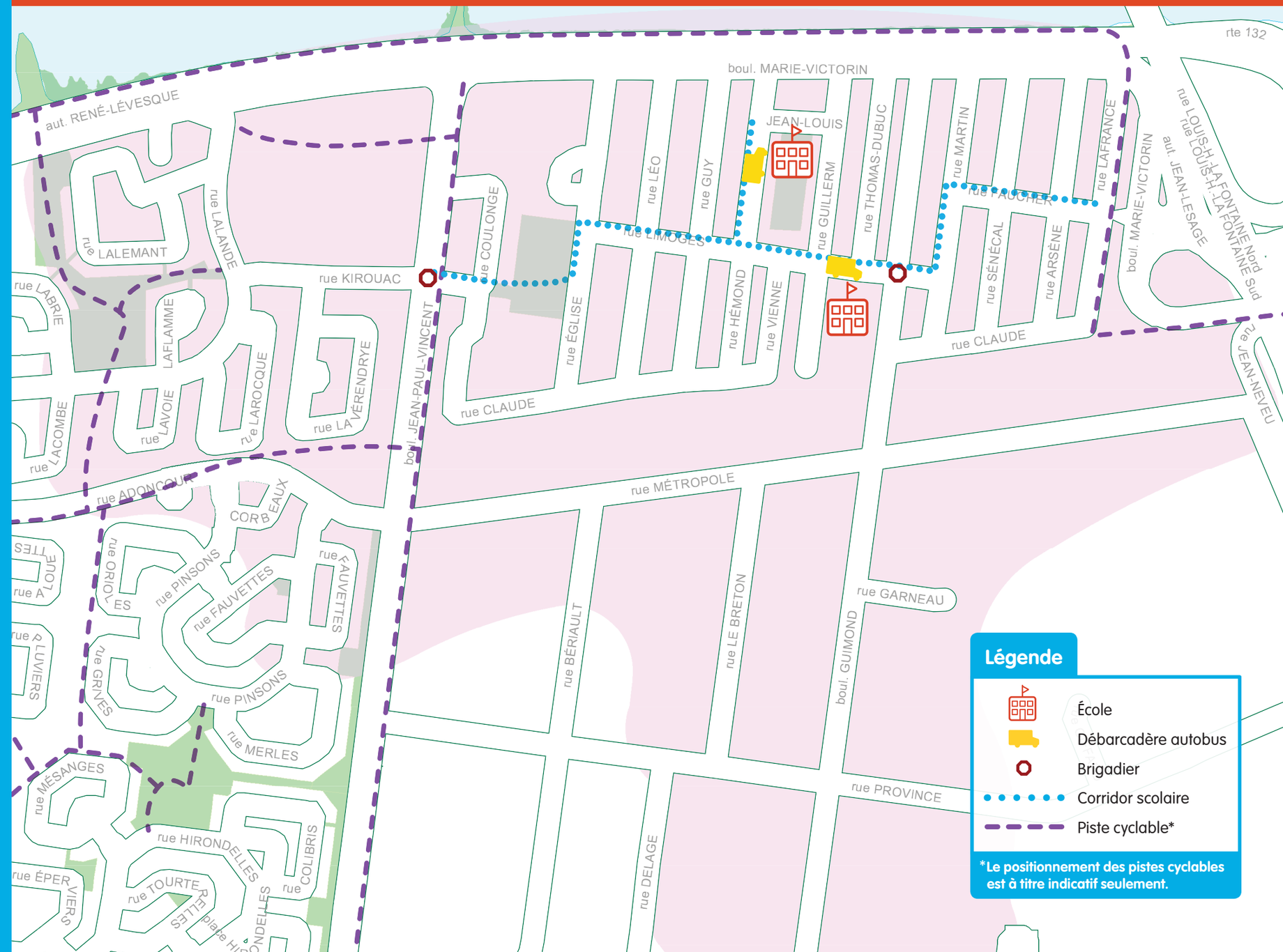

Conseils destinés aux parents

Pour aider mon enfant à se déplacer de façon active vers l'école en toute sécurité :

- J'enseigne à mon enfant les règles de sécurité routière importantes à respecter à la marche et en vélo.
- Après avoir déterminé un trajet sécuritaire, je le fais quelques fois à pied ou à vélo avec mon enfant.
- J'apprends à mon enfant à reconnaître les personnes de confiance comme les brigadiers, les policiers, etc.
- Je collabore avec d'autres parents pour superviser les déplacements actifs des enfants de mon quartier.

Si je suis dans l'obligation de prendre ma voiture, je respecte la signalisation et le Code de sécurité routière en tout temps !

- Je montre l'exemple en étant courtois avec tous les usagers de la route et en cédant en priorité le passage aux piétons et cyclistes.
- Je n'utilise pas mon cellulaire au volant et je me concentre sur la route.
- Pour sécuriser les abords de l'école, je quitte la maison plus tôt. Je me stationne plus loin et je marche avec mon enfant, car après tout, marcher c'est santé!
- Je respecte la ligne continue sur la chaussée. Il est interdit de la franchir et d'y faire des virages en «U».

Rappel de quelques règles de signalisation

Il est strictement interdit de s'immobiliser. Ici, on circule.

Le stationnement est interdit, mais l'arrêt peut être toléré pour débarquer les enfants tant que le conducteur reste au volant de son véhicule.

Il est permis d'immobiliser et de descendre du véhicule pour une période de 15 minutes seulement.

En tout temps, lorsqu'un autobus a ses gyrophares en fonction, vous devez vous immobiliser complètement. Il est interdit de circuler, et ce, même lentement.

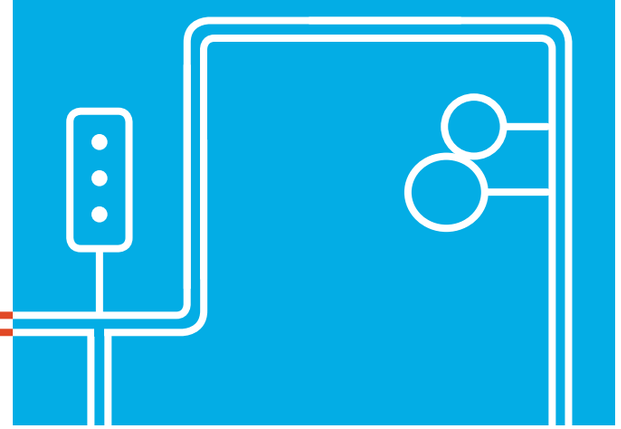

Merci à nos partenaires pour leur collaboration

longueuil

Québec

POLICE AGGLOMÉRATION LONGUEUIL

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN

Québec EN FORME

NOURRIS ton énergie — Regroupement en saines habitudes de vie de Longueuil

ÉCOLE PRIMAIRE MARIE-VICTORIN (LONGUEUIL)

Marche, roule, bouge... — vers l'école !